

**Le club d'Etriché-Champigné Entente organise
9 tournois répartis sur tous les mardis de juillet et d'août,
Salle des sports 49330 CHAMPIGNE.**

1. Ouverture des portes à 19h00, début du pointage 19h30 et début du tournoi 20h15.
2. Le tournoi, non homologué, est ouvert à tous, licenciés ou non. Pré-inscription sur le site <https://tournoi.ecett.fr/inscription/>.
3. Tarif 5euros sur pré-inscription et 6 euros sur place.
4. Les pré-inscriptions sont prises en compte jusqu'à 18h00 le jour du tournoi, au-delà, le joueur devra s'acquitter du tarif inscription sur place de 6 euros.
5. Le tournoi se déroule sur 16 tables et limité à 64 joueurs. Le classement des joueurs licenciés prise en compte est celui du mois de juin pour le premier mardi, et celui après dérive du mois de Juillet pour les autres mardis. Les joueurs non licenciés se verront attribuer le classement 500.
6. Les matchs se jouent au meilleur des 5 manches de 11points.
7. Le tournoi est en classement intégral soit 6 matchs garantis si le nombre de joueurs inscrits oblige à faire des poules de 3 joueurs et 7 matchs pour les poules de 4.
8. Suite à la phase de poules, le tournoi se divise en 3 ou 4 tableaux de 1/8 de finale à finale répartis de la façon suivante :
 - Tableau 1 : les premiers de poules
 - Tableau 2 : les seconds de poules
 - Tableau 3 : les troisièmes de poules
 - Tableau 4 : les quatrièmes de poules
9. Tout abandon en 1/8 de finale sauf motif valable estimé par le juge-arbitre, place le joueur en dernière position du tournoi en cours. Les abandons après les 1/8 de finale place le joueur dernier de son tableau.
10. Les podiums (3 joueurs) de chaque tableau sont récompensés
11. A chaque tournoi, un classement du jour est fait, ainsi qu'une race joueur (voir règlement) et une race Club (voir règlement).
12. Le juge-arbitre est un membre du club ou une personne désignée par le club. Il se réserve le droit de prendre les décisions nécessaires à la bonne marche du tournoi.
13. Le club décline toutes responsabilités civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques ainsi que les pertes, vols, etc.... dont pourraient être victimes les joueurs (euses).
14. Les balles plastiques sont à la charge du club.
15. Les joueurs(euses) évolueront en tenues sportives.

Une buvette et restauration sont disponible sur place.

L'inscription au tournoi implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.